



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **20 septembre 2010**

Délibération n° 2010-1754

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise - Animation de la plateforme mobilité-emploi-insertion - Attribution d'une subvention à l'association Uni Est

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Monsieur Lebuhotel

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 13 septembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 22 septembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Barthelémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Grivel, Guimet, Imbert Y., Imbert A., Jacquet, Joly, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Olivier, Mmes Palleja, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Turcas, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Daclin (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Arrue (pouvoir à Mme Frih), Mme Besson (pouvoir à M. Touléron), M. Barral (pouvoir à M. Crimier), Mmes Ait-Maten (pouvoir à M. Appell), Bab-Hamed (pouvoir à Mme Pierron), M. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bargoin (pouvoir à M. Barthelémy), M. Barret (pouvoir à M. Gignoux), Mme Dagorne (pouvoir à M. Louis), MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Goux (pouvoir à M. Flaconnèche), Havard (pouvoir à M. Buffet), Justet (pouvoir à M. Roche), Kabalo (pouvoir à M. Sturla), Morales (pouvoir à M. Vincent), Muet, Réale (pouvoir à M. Passi), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Tifra (pouvoir à Mme Pédrini).

Absents non excusés : Mme Peytavin, MM. Albrand, Broliquier, Coulon, Genin, Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Nissanian, Mme Perrin-Gilbert, MM. Pillonel, Serres.

Séance publique du 20 septembre 2010**Délibération n° 2010-1754**

commission principale : développement économique

objet : **Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise - Animation de la plateforme mobilité-emploi-insertion - Attribution d'une subvention à l'association Uni Est**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 1er septembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibérations des 15 février et 26 avril 2010, le conseil de Communauté a approuvé la mise en place, pour la période 2010-2012, d'une plateforme mobilité-emploi-insertion ainsi que l'animation de cette plateforme par l'association Uni Est en cohérence avec les missions confiées aux associations porteuses de Plans locaux d'insertion pour l'emploi (PLIE) qui conduisent, depuis 2003, des actions innovantes en matière d'insertion par l'économie.

Dans l'exposé des motifs de la délibération n° 2010-1447 du Conseil du 26 avril 2010, il a été confirmé qu'une des orientations pour 2010 était la mobilité des personnes en insertion professionnelle. A ce titre, il a été indiqué que pour l'animation des actions prévues dans la plateforme mobilité-emploi-insertion, il convenait d'attribuer une participation financière à l'association Uni Est d'un montant de 39 987,50 € pour l'année 2010.

Toutefois, l'attribution de cette participation financière n'ayant pas été reprise dans le dispositif de la délibération, il convient de remédier à cette omission. Il est donc proposé au Conseil de régulariser l'attribution de cette subvention et d'approuver la convention à passer avec l'association Uni Est.

Enfin, il est rappelé que ce programme "plateforme mobilité-emploi-insertion" est issu d'un appel à projet national pour lequel l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) s'est engagée à verser à la Communauté urbaine une subvention annuelle pendant 3 ans en contrepartie des dépenses réalisées annuellement par le porteur de projet ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 39 987,50 € au profit de l'association Uni Est pour l'animation de la plateforme mobilité-emploi-insertion au titre de l'année 2010,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'association Uni Est définissant notamment les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2010 et suivants - compte 657 480 - fonction 820 - opération n° 2017.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 22 septembre 2010.